MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : CAOURS

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de l'Heure

Monument(s)

Appellation : Manoir de l'Heure

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 10/11/1994

Étendue de la protection : façades et toitures : inscription par arrêté du 10 novembre 1994.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.